



## **MEMENTO EJAL ou EJAF**

# SUIVI DU CANDIDAT POUR LE PASSAGE DE GRADE JUGE ARBITRE DE LIGUE ACCREDITE

(VERSION 2, 2023/2024)

### **PREAMBULE**

Ce memento a pour but de guider l'évaluateur à accompagner et évaluer le candidat pour le passage de grade de Juge Arbitre de Ligue Accrédité. La fiche de suivi à un rôle central dans le suivi des candidats puisqu'elle les suit et synthétise leur parcours.

## Rappel des conditions requises pour les formateurs et évaluateurs JA

- Pour être responsable de formation JALA, le formateur responsable doit être à minima JALC et titulaire de l'agrément de Formateur d'Officiel Technique (FFOT)
- Pour être certificateur JALA, le certificateur doit être à minima JALC
- La liste des EJAF est établie par Formabad et est accessible sur le site de la FFBAD
- La liste des EJAL est établie par l'instance responsable des formations des OT de chaque ligue

#### **CONSIGNES GENERALES**

La CLOT organise une validation pour le grade de juge-arbitre de ligue accrédité sur une journée de compétition. Le candidat peut être certifié sur les compétitions de tout niveau de P à N1, avec les finales.

- 1) Conformément à la filière Juge Arbitrage et plus spécifiquement son article 4.2., les juges-arbitres en formation doivent se présenter à l'examen de validation deux ans maximum après l'obtention de l'attestation de formation de juge-arbitre de ligue accrédité. Pour passer leur grade, ils doivent :
  - (a) Réaliser leur stage pratique (voir point 5) : le candidat est juge-arbitre assistant avec un jugearbitre de Ligue certifié minimum sur une compétition se déroulant minimum sur une journée avec finales. Les tâches qui pourront lui être attribuées sont indiquées dans le point 6.
  - (b) Réussir l'examen théorique, qui a lieu lors du stage pratique, en obtenant 80% du total des points, soit 40 points minimum sur 50 points possibles. Uniquement la réussite de l'examen théorique permet de se présenter à l'examen pratique de validation.

    La prestation du candidat et la note de l'examen théorique sont à renseigner sur la fiche de suivi.
  - (c) Se présenter à l'examen pratique de validation : sur <u>une journée</u> de compétition en tant que juge-arbitre adjoint d'un juge-arbitre de ligue certifié (ou plus) et proposant des finales (sans arbitre à gérer). Le candidat doit remplir le rôle de juge-arbitre principal bien que dans Poona, ce soit le certificateur qui soit déclaré comme tel.
  - (d) Si la salle dans laquelle se déroule la compétition fait plus de 7 terrains, le candidat ne doit aucunement être utilisé pour déroger à la règle de 1 JA pour 7 terrains (ainsi, si la salle de compétition comporte 12 terrains, il faudra au minimum le EJAL ou le EJAF et un JAA, en plus du candidat évalué)
- 2) Le Juge Arbitre (ou certificateur) qui assure le suivi, le conseil et l'évaluation du candidat doit être de grade Juge Arbitre de Ligue certifié minimum.
- 3) Il enverra son rapport de suivi et d'évaluation à la CLOT en même temps que son rapport de Juge Arbitre ainsi que la note obtenue lors de l'examen théorique. Il remplira la fiche de suivi du candidat.

- 4) Le Juge Arbitre (ou certificateur) qui assure le suivi, le conseil et l'évaluation du candidat peut être différent entre le stage pratique et l'examen pratique (certification).
- 5) Il est possible d'accepter deux candidats par journée au maximum lors du stage pratique. De fait, si la compétition se déroule sur deux journées (avec pour chaque journée des finales), sur un même weekend, il est possible de former quatre candidats sur l'aspect pratique.
- 6) Pour le stage pratique, il est entendu que le but est d'échanger avec le candidat et partager le plus d'informations possibles. Il s'agit également de pouvoir évaluer son niveau potentiel et d'identifier d'éventuelles faiblesses ou difficultés sur lesquelles il devrait travailler d'ici l'examen pratique pour le passage de grade. Le juge-arbitre (ou certificateur) peut par exemple lui faire un exercice en temps réel d'examen des tenues des joueurs afin d'évaluer s'ils sont autorisés ou non, lui poser des questions sur les tableaux, le RGC, la tenue du plateau, de lui donner des tâches à faire (sous sa supervision) en amont de la compétition, le jour J de la compétition et après la compétition. ATTENTION, encore une fois, l'idée ici est d'évaluer le niveau du candidat, de leur faire pratiquer autant que possible et l'impliquer dans les différents processus et surtout AVANT TOUT de l'aider à progresser et à se préparer pour l'examen. Il ne s'agit pas de l'examen
- 7) Pour la certification terminale pratique, le Juge Arbitre (ou certificateur) suivra la grille d'évaluation. Il doit être en mesure de pouvoir tester le candidat en le laissant « prendre les manettes » de la compétition, tout en contrôlant ses décisions. Le Juge Arbitre ne peut valider qu'un seul candidat par journée de compétition avec finale (peu importe le niveau de la compétition). La prestation du candidat et l'avis du certificateur sont à renseigner sur la fiche de suivi.

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES POUR LE STAGE PRATIQUE ET EXAMEN THEORIQUE

Le Juge Arbitre (ou certificateur) du tournoi écrira des commentaires sur la prestation du candidat en observation sur la fiche de suivi du candidat.

Le Juge Arbitre (ou certificateur) du tournoi fera passer l'examen théorique au candidat et indiquera la note obtenue sur la fiche de suivi.

Nota : si le candidat a effectué sa formation théorique de JALA sous l'ancien format de 14h, et qu'il a déjà réussi un examen théorique, il ne doit pas passer un nouvel examen théorique.

Je juge-arbitre (ou certificateur) évaluera la prestation générale et recommandera ou non pour passer l'examen pratique. Il lui indiquera les choses qu'il doit encore travailler.

## **ELEMENTS COMPLEMENTAIRES POUR LA CERTIFICATION**

Le Juge Arbitre (ou certificateur) du tournoi écrira des commentaires sur la prestation du candidat en observation sur la fiche de suivi du candidat.

Le juge-arbitre (ou certificateur) donnera un avis positif ou négatif sur la validation du candidat au grade de juge-arbitre de Ligue accrédité. Il est attendu que la justification, surtout en cas de non-validation, soit claire et détaillée, afin de pouvoir répondre à d'éventuelles questions du candidat sur sa prestation.